

Bruxelles, le 17 décembre 2007

La Commission assure la coprésidence de la conférence des donateurs en faveur des Palestiniens et annonce l'octroi à ces derniers d'une enveloppe de 440 millions d'euros (650 millions de dollars américains) pour l'année 2008

La commissaire européenne Benita Ferrero-Waldner a dévoilé aujourd'hui que l'octroi d'un montant de 440 millions d'euros (650 millions de dollars américains) en faveur des Palestiniens pour 2008 sera annoncé lors de la conférence des donateurs à Paris. Celle-ci est co-présidée par la France, la Commission européenne, la Norvège et l'émissaire du Quartet, M. Tony Blair; le Président palestinien Mahmoud Abbas, le premier ministre Salam Fayyad, le ministre des affaires étrangères israélien Tzipi Livni et les représentants de l'ensemble des donateurs internationaux en faveur des Palestiniens participeront également à cette conférence. Mme Benita Ferrero-Waldner annoncera aussi le lancement, en février 2008, de PEGASE, nouveau mécanisme financier d'aide aux Palestiniens, qui sera mis en œuvre en étroite coopération avec l'Autorité palestinienne et contribuera au plan palestinien de réforme et de développement. Par ailleurs, Mme Ferrero-Waldner participera à la première réunion du Quartet organisée après la conférence d'Annapolis.

La commissaire européenne Benita Ferrero-Waldner a indiqué aujourd'hui que «La conférence de Paris sera la démonstration du soutien de la communauté internationale en faveur de la création d'un État palestinien. L'Union européenne s'est engagée à apporter une contribution importante mais il est essentiel que d'autres donateurs, notamment les pays arabes, prennent à leur compte une partie de la charge». Mme Ferrero-Waldner a ensuite ajouté: «L'aide financière ne peut faire la différence que si elle vient compléter le processus politique lancé à Annapolis. Nous sommes déterminés à soutenir et à accompagner ce processus dont le succès dépend de l'application d'une stratégie globale à laquelle participent tous les acteurs de la région».

La majeure partie du montant de 440 millions d'euros annoncé aujourd'hui par la commissaire contribuera à la mise en œuvre du plan palestinien de réforme et de développement, présenté par le premier ministre Salam Fayyad lors de la conférence. Des fonds seront également octroyés pour l'aide d'urgence et l'assistance humanitaire et d'autres seront versés au budget de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Cet ensemble de mesures vient étayer la stratégie d'action de l'Union relative à la «construction d'État pour la paix au Moyen-Orient».

L'aide sera mise en œuvre par l'intermédiaire de l'instrument financier PEGASE qui

- apporte un soutien à l'application du plan palestinien de réforme et de développement,
- est ouvert à l'Union européenne et aux autres donateurs internationaux,
- applique différentes modalités pour transférer l'aide, en toute transparence, soit directement à l'autorité palestinienne, soit aux bénéficiaires.

Mme Benita Ferrero-Waldner a affirmé par ailleurs: «Avec PEGASE, nous allons passer progressivement d'une aide d'urgence à un processus durable de développement palestinien qui élargit la panoplie d'activités que nous soutenons».

PEGASE remplace le mécanisme international temporaire (MIT) qui sera supprimé en mars 2008.

La commissaire Ferrero-Waldner a également fait état de sa volonté d'aider l'Autorité palestinienne par d'autres moyens. En 2008, certaines initiatives renforceront le processus de réforme et permettront d'intensifier la coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne:

1. Relance du plan d'action entre l'Union européenne et l'Autorité palestinienne dans le cadre de la politique européenne de voisinage, comme base de dialogue sur le programme de réformes palestinien.
2. Organisation de réunions trilatérales sur le commerce pour intensifier la coopération entre Israël, les Palestiniens et l'Union européenne. Elles seront fondées sur les accords d'association qui existent entre l'Union européenne et les deux parties.
3. Lancement d'initiatives conjointes sur l'énergie, comportant un dialogue bilatéral dans le secteur de l'énergie sur des questions d'intérêt commun (réseau d'électricité, énergie solaire), en vue d'établir un bureau de l'énergie israélo-palestinien commun.

La Commission européenne est le premier donateur mondial en faveur du peuple palestinien. En 2007, elle a fourni une aide de 550 millions d'euros qui, compte tenu des contributions des États membres, s'est élevée à un montant total, pour l'Union européenne, de 1 milliard d'euros¹.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site:

http://ec.europa.eu/external_relations/occupied_palestinian_territory/index_en.htm

¹ Voir [MEMO/07/589](#) intitulé "Comment la Commission européenne répond aux besoins des Palestiniens"